



«Fribourg évolue dans le bon sens»

INNOVATION • Le Pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg accueille le professeur Olivier de Weck, de Boston, spécialiste du transfert de technologie. Interview.



Le Pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg abrite notamment un cluster dans le domaine de la construction. ALAIN WICHT

PROPOS RECUEILLIS PAR
FRANÇOIS MAURON

Olivier de Weck a grandi à Fribourg, mais, depuis quinze ans, c'est à Boston qu'il fait sa vie. Professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), il a acquis une grande expérience dans le domaine du transfert de technologie. Diplôme de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en poche, il avait débarqué aux Etats-Unis en 1994, après l'achat par la Suisse des avions F/A-18 américains. «Je devais m'occuper du transfert de technologie permettant de les adapter à la réalité helvétique», note-t-il. Olivier de Weck, 43 ans, s'est donc installé au pays de l'Oncle Sam. Mais hier soir, il s'est embarqué pour le canton de Fribourg, où il tiendra deux conférences aujourd'hui et mercredi, à l'occasion des assises annuelles du Pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg (PST-FR). Avant de sauter dans l'avion, il a répondu aux questions de «La Liberté» par téléphone.

Quel contact avez-vous gardé avec la recherche et l'innovation à Fribourg?

Olivier de Weck: J'avais un peu perdu le fil, mais ces dernières années, j'ai renoué des contacts. Un étudiant de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg a effectué son master

chez moi. Une délégation fribourgeoise, emmenée par le conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, est venue me trouver il y a deux mois. Et je cultive également d'autres liens par le biais du monde scientifique.

Quel regard portez-vous sur votre canton d'origine dans le domaine de l'innovation?

J'observe une transformation de l'économie du canton, autrefois axée sur l'agriculture, mais qui affiche aujourd'hui une croissance d'activités dans l'enseignement comme dans les petites et moyennes entreprises. Le projet Blue factory, sur le site de l'ancienne brasserie du Cardinal, me paraît révélateur à cet égard. Il peut créer un environnement fertile pour réaliser de nouveaux produits, de nouvelles idées, de nouvelles entreprises.

Le canton évolue donc dans le bon sens, selon vous?

Je trouve, oui. Quand on regarde sa taille, je constate que son évolution est superlinéaire. Fribourg a des atouts (langues, situation géographique en Suisse) qui lui confèrent un potentiel important.

Vous êtes un spécialiste du transfert de technologie. Qu'est-ce qui est déterminant pour bien le réussir?

Il existe deux voies. La première, officielle, voit un financement des projets de recherches par des fonds publics. De nouvelles inventions sont créées, qui mènent à des brevets, puis à des licences d'entreprise. Le parcours inofficiel, c'est celui de certains étudiants qui créent eux-mêmes des sociétés, stimulés par exemple par des compétitions propres à leurs écoles, comme ici au MIT.



«Fribourg a un potentiel important»

OLIVIER DE WECK

Existe-t-il des différences entre la Suisse et les Etats-Unis à ce niveau-là?

Oui. Les jeunes Américains sont plus enclins à prendre des risques. En lançant leur propre entreprise en plaçant tout leur argent dans cette aventure. Ce sont des opérations de volige, sans filet. Cela dit, les jeunes Suisses que j'ai rencontrés récemment m'ont paru être de cette trempe aussi.

Comment percevez-vous l'action du PST-FR?

UN PÔLE CRÉANT DES EMPLOIS

Fondé en 2009, le Pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg a pour ambition d'y dynamiser l'innovation. Il a donné naissance à 17 projets de recherches appliquées, et ses clusters (réseaux regroupant sociétés d'un même secteur et hautes écoles) comptent 240 partenaires. Ils réunissent des entreprises issues de quatre domaines: plasturgie, technologies de l'information, énergie et bâtiment. Les hautes écoles de la région sont aussi membres de ces clusters, avec pour mission de favoriser le transfert des connaissances vers les entreprises, sous forme de partenariats public-privé. L'objectif est de renforcer le tissu économique du canton et de créer des emplois. FM

C'est une initiative récente, il faut attendre encore un peu avant de voir ses résultats. Mais ses projets me semblent positifs. Ils ne pourraient pas avoir lieu s'ils n'étaient pas financés par le pôle. Ce sont des projets exploratoires, à risques. C'est comme si on plantait des germes dans le sol. Certaines ne donneront rien, mais d'autres vont fructifier et permettront de créer des emplois ou d'améliorer la productivité dans certaines entreprises.

Le canton de Fribourg est-il assez grand pour mener une politique de clusters, ces réseaux d'entreprises?

Oui. Les clusters peuvent se dérouler dans un cadre plus ou moins étroit. Mais plus c'est petit, plus il est important de bien les focaliser. Il faut donc choisir soigneusement les domaines d'activité, ce que Fribourg a semble-t-il fait. I

Olivier de Weck prononcera deux conférences lors de son séjour dans le canton. La première, publique, aujourd'hui à 17 h à l'Université (Pérolles II), portera sur «Engineering Systems, une réponse aux besoins de la société, à l'intersection entre l'ingénierie, l'économie et les sciences sociales». La seconde, demain, à Bulle, lors des assises du PST-FR, sera consacrée aux inventions et à la création de nouvelles entreprises.

EN BREF

UNE VOITURE À L'ARRÊT PERCUTÉE

FARVAGNY Mauvaise surprise pour le propriétaire d'une voiture garée devant une maison de Farvagny dans la nuit de samedi à dimanche. En allant la récupérer, il a en effet constaté qu'elle avait été heurtée à l'arrière par un véhicule inconnu, dont le conducteur n'a pas jugé utile de s'annoncer. Selon la police, qui prie le conducteur fautif ainsi que les témoins éventuels de s'annoncer au 026 305 17 17, l'accident se serait déroulé aux alentours de 4 h 30. Le chauffeur du véhicule tamponneur aurait perdu la maîtrise alors qu'il circulait en direction de Vuisternens-en-Ogoz sur la route de Vuisternens, à la hauteur du numéro 18. Au passage, il a également endommagé une haie de thuyas.

MATCH AU SOMMET POLOGNE-UKRAINE

UNIVERSITÉ Où en sont les relations entre les deux pays organisateurs du prochain Championnat d'Europe de football? A un peu moins de trois semaines du coup d'envoi de la manifestation, l'Université de Fribourg propose, en partenariat avec les ambassades des deux nations concernées, une table ronde et un colloque scientifique passant en revue la question. Alors que les actions de boycott font actuellement débat tant dans les milieux diplomatiques que dans les médias, journalistes, politologues et historiens discuteront des relations entre les deux Etats, dans le contexte du championnat européen et d'un point de vue historique.

> **Je 17 h 30-19 h 30 et Ve 9 h-16 h, Fribourg, Université Miséricorde. www.unifr.ch**

PRÉCISION

LES ENSEIGNANTS DEVAIENT TRAVAILLER

La conseillère communale de Villars-sur-Glâne Caroline Dénervaud, en charge des écoles, réagit à notre rubrique satirique «C'est trop injuste», parue samedi. Elle précise que les enseignants de Villars-sur-Glâne n'avaient pas congé mercredi, mais qu'ils travaillaient dans les bâtiments scolaires sans leurs élèves. Ces derniers pouvaient d'ailleurs, le cas échéant, être pris en charge par les écoles. LIB

MÉMENTO

> **CONFÉRENCE** de l'Alliance française. Nicole Avril, écrivaine, présente son ouvrage «Brune», roman sur Flora Tristan. Bibliothèque de la ville, salle Rossier, rue de l'Hôpital 2, 18 h 30.

> **STRESS** Comment trouver ou retrouver ses ressources en cas de stress. Avec Corinne Kolly. Espacefemmes, rue Hans-Fries 2, 14 h. 026 424 59 24.

> **SÉANCE D'INFORMATION** Présentation des cellules d'entraide par la coordinatrice romande et témoignages de femmes déjà membres d'une CE (cellule d'entraide). Espacefemmes, 18 h 30. <http://ce.la-muse.ch>

> **PRIÈRES** St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 8 h laudes, 17 h 30-18 h confessions, 18 h

vêpres, 18 h 15 messe. St-Maurice: 8 h messe. St-Hyacinthe: 6 h 50 messe et laudes, 12 h 25 office du milieu du jour, 18 h 30 méditation 19 h vêpres. Notre-Dame: 9 h messe. Chapelle du Christ-Roi: 8 h messe. Chapelle de l'Université: 12 h 10 messe. Chapelle de la Providence: 17 h messe ou communion. Centre Ste-Ursule: 12 h 15 messe, 14-18 h rencontre avec un prêtre, sans rdv (contact en dehors de ces heures au 026 347 14 00). Chapelle d'Ingenbohl: 8 h 15 messe.

> **CAFÉ MAMANS-ENFANTS** Espacefemmes, rue Hans-Fries 2, **mercredi** 9-11 h.

> **LA GODASSE AGILE** randonnée Bulle-Marsens par le chemin des Sculptures, **jeudi 24** mai. Rdv gare CFF 8 h 15. Ins. jusqu'à aujourd'hui

GUIN

Soupçon de corruption après la pollution

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le préfet de la Singine Nicolas Bürgisser s'est récemment adressé à la commune de Guin, afin de tirer au clair les circonstances dans lesquelles une entreprise locale a pu installer deux génératrices à diesel dans une zone industrielle de la commune, sans mise à l'enquête. Le 29 juin 2011, environ 2000 litres de carburant s'étaient échappés des réservoirs raccordés à ces machines, causant une grave pollution dans un ruisseau alimentant le lac de Schiffenen. Un technicien bernois de 46 ans, qui avait commis une erreur de montage sans laquelle

cette catastrophe aurait éventuellement pu être évitée, a écopé de vingt jours-amende avec sursis («La Liberté» du 18 mai).

Dans son ordonnance pénale de condamnation, le procureur général adjoint Markus Julmy, surpris par l'absence de mise à l'enquête des deux génératrices, a invité le préfet singinois à se pencher sur cet élément. «On parle tout de même de machines d'une taille assez imposante», explique le procureur Julmy. Qui rappelle que même la construction d'une simple cabane de jardin doit faire l'objet d'une procédure de demande de permis de

construire. Sans vouloir s'étendre sur le sujet, le dossier étant encore en cours, il confirme par ailleurs avoir demandé au préfet d'examiner si les conditions d'un dépôt de plainte pour corruption d'agents publics étaient réunies.

Le préfet Nicolas Bürgisser attend maintenant la prise de position de la commune de Guin, qui devrait intervenir dans quelques semaines. «Nous voulons déterminer qui a fait quoi exactement», explique-t-il. D'après lui, le patron de l'entreprise propriétaire des génératrices – un fournisseur d'accès internet bien connu en Sin-

gine – a confirmé avoir contacté la commune avant de procéder aux travaux d'installation.

Peut-être qu'une mise à l'enquête n'était effectivement pas nécessaire, le site se trouvant en zone industrielle. Ce point aussi devra être clarifié. Mais si la commune s'était trompée en indiquant à l'entrepreneur qu'aucun permis de construire n'était exigible, toute la procédure devrait être reprise à zéro. Et si l'entreprise avait essayé de tricher en installant ses machines en douce, elle devrait alors s'acquitter d'une amende, conclut Nicolas Bürgisser. I